

## PROGRAMME DE PROFESSIONNALISATION DU PERSONNEL DES ORGANISMES DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE ASSURANT LA FONCTION DE REFERENT MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE

### ❖ **Compétence 1 : ORGANISER ET GERER UN PROJET DE MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE**

#### **Module : C1.1 - Elaborer un projet de mobilité européenne et internationale**

##### **Préambule**

Le parcours de professionnalisation concernant l'acquisition de cette compétence clé est constituée de deux modules

**Public concerné :** Personnel qui intervient sur la définition et/ou la mise en œuvre de projets de mobilité européenne et internationale pour les apprentis et post-apprentis

**Intervenant(s) :** Professionnel(s) qualifié(s) ayant une expérience significative dans la mise en œuvre de projets de mobilité pour les apprenants de l'EFP et/ou de l'ENSUP et une bonne maîtrise de la gestion de projets, appliquée au contexte international

##### **Prérequis**

- Avoir lu et analysé le projet de l'établissement et/ou le plan de développement de la structure de tutelle
- Maîtriser les fondamentaux de la méthodologie de projet, incluant la partie évaluation
- Maîtriser les fondamentaux de la démarche qualité (notamment la démarche d'amélioration continue)

NB : Tout stagiaire ne disposant pas d'une expérience significative lui permettant de faire valoir ces prérequis se verra proposer **une séance de mise à niveau**. Sont éligibles à cette séance, les personnels nouvellement recrutés sur la fonction de référent mobilité (ou ayant moins de 6 mois sur ce poste) et n'ayant mis en place aucun projet de mobilité.

**Objectif du module :** Elaborer un projet de mobilité européenne et internationale

**Durée du module :** 15h (ou 16h30 avec la séance de mise à niveau)

##### **Modalités de mise en œuvre du module**

1h15 en présentiel (P), 1h en distanciel asynchrone (en autonomie, « DA ») et 3h30 en distanciel synchrone (visioconférence, « DS »)

##### **Contenus**

Le module se compose d'un temps d'introduction (30 min - DS) suivie d'une séance de mise à niveau pour les référents mobilité novices (1h30 / DS) et de 4 séances :

**Séance 1 (1h / DA) :** Elaborer un projet de mobilité européenne ou internationale

**Séance 2 (2h / DS) :** Définir les incontournables d'un projet de mobilité européenne ou internationale et les mettre en perspective avec un projet d'établissement

**Séance 3 (3h15 / P) :** Être en capacité d'élaborer un plan d'actions

**Séance 4 (8h / P) :** S'approprier les éléments constitutifs d'un appel à projet

##### **Modalités d'animation du module**

Approche méthodologique, mise en situation à travers des exemples, échanges de pratiques et quiz en ligne

##### **Modalités de validation de la compétence**

Rédaction d'un écrit (dossier professionnel de 10 à 15 pages) et entretien individuel devant un jury (en visioconférence)

## PROGRAMME DE PROFESSIONNALISATION DU PERSONNEL DES ORGANISMES DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE ASSURANT LA FONCTION DE REFERENT MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE

### ❖ **Compétence 1 : ORGANISER ET GERER UN PROJET DE MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE**

#### **Module : C1.2 - Mettre en œuvre un projet de mobilité européenne ou internationale**

##### **Préambule**

Le parcours de professionnalisation concernant l'acquisition de cette compétence clé est constituée de deux modules

##### **Public concerné**

Personnel qui intervient sur la définition et/ou la mise en œuvre de projets de mobilité européenne et internationale pour les apprentis et post-apprentis

##### **Intervenant(s)**

Professionnel(s) qualifié(s) ayant une expérience significative dans la mise en œuvre de projets de mobilité pour les apprenants de l'EFPP et/ou de l'ENSUP et une bonne maîtrise de la gestion de projets, appliquée au contexte international

##### **Prérequis**

- Maîtriser les fondamentaux de la gestion budgétaire

NB : Tout stagiaire ne disposant pas d'une expérience significative lui permettant de faire valoir ces prérequis se verra proposer **une séance de mise à niveau**. Sont éligibles à cette séance, les personnels nouvellement recrutés sur la fonction de référent mobilité (ou ayant moins de 6 mois sur ce poste) et n'ayant mis en place aucun projet de mobilité.

##### **Objectif du module**

- Mettre en œuvre un projet de mobilité européenne ou internationale

**Durée du module** : 4h30 (ou 6h00 avec séance de mise à niveau)

##### **Modalités de mise en œuvre du module**

6h00 en distanciel synchrone (visioconférence, « DS »)

##### **Contenus**

Le module se compose de 3 séances :

**Séance 1 (1h / DS)** : Rechercher des partenaires pour un projet de mobilité européenne ou internationale

**Séance 2 (2h / DS)** : Elaborer un budget et identifier les financements mobilisables

**Séance 3 (1h30 / DS)** : Assurer la mise en œuvre opérationnelle du projet de mobilité européenne ou internationale

##### **Modalités d'animation du module**

Approche méthodologique, mise en situation à travers des exemples, échanges de pratiques et quiz en ligne

##### **Modalités de validation de la compétence**

Rédaction d'un écrit (dossier professionnel de 10 à 15 pages) et entretien individuel devant un jury (en visioconférence)

## PROGRAMME DE PROFESSIONNALISATION DU PERSONNEL DES ORGANISMES DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE ASSURANT LA FONCTION DE REFERENT MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE

### ❖ **Compétence 2 : APPLIQUER LES CADRES REGLEMENTAIRES DE LA MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE**

#### **Module : C.2.1 - Agir dans un cadre règlementaire approprié**

##### **Préambule**

Le parcours de professionnalisation concernant l'acquisition de cette compétence clé est constituée d'un seul module

**Public concerné** : Personnel qui intervient sur la définition et/ou la mise en œuvre de projets de mobilité européenne et internationale pour les apprentis et post-apprentis

**Intervenant(s)** : Professionnel(s) qualifié(s) ayant une expérience significative dans la mise en œuvre de projets de mobilité pour les apprenants de l'EFP et/ou de l'ENSUP et une bonne maîtrise des cadres réglementaires de la mobilité européenne et internationale

##### **Prérequis :**

- Connaître les principes de la loi de septembre 2018 « Pour la liberté de choisir de son avenir professionnel »
- Être en mesure de distinguer les différents types de conventions mobilisées dans le cadre d'une mobilité européenne ou internationale
- Maîtriser les outils de veille

NB : Tout stagiaire ne disposant pas d'une expérience significative lui permettant de faire valoir ces prérequis se verra proposer **une séance de mise à niveau**. Sont éligibles à cette séance, les personnels nouvellement recrutés sur la fonction de référent mobilité (ou ayant moins de 6 mois sur ce poste) et n'ayant mis en place aucun projet de mobilité.

##### **Objectifs du module**

- Identifier les sources d'informations relatives aux cadres réglementaires en vigueur et en mesurer l'impact potentiel sur le projet de mobilité européenne ou internationale
- Appliquer les dispositions légales en vigueur

**Durée du module** : 6h30 (ou 7h30 avec la séance de mise à niveau)

##### **Modalités de mise en œuvre du module**

1h30 en distanciel asynchrone (en autonomie, « DA ») et 5h en distanciel synchrone (visioconférence, « DS »)

##### **Contenus**

Le module se compose d'un temps d'introduction (30 min - DS), suivi d'une séance de mise à niveau pour les référents mobilités novices (1h00 / DS) et de 4 séances :

**Séance 1 (1h30 / DA)** : Utiliser les cadres réglementaires de la mobilité européenne et internationale

**Séance 2 (3h00 / DS)** : Appliquer les dispositions légales en vigueur

**Séance 3 (1h00 / DS)** : Se familiariser avec les dispositions règlementaires permettant le déploiement de la mobilité sortante dans des situations particulières

**Séance 4 (1h00 / DS)** : Appréhender le contexte règlementaire nécessaire pour développer la mobilité entrante

##### **Modalités d'animation du module**

Approche méthodologique, mise en situation un cas pratique, échanges de pratiques et quiz en ligne

##### **Modalités de validation de la compétence**

QCM suivi, selon le résultat obtenu, d'un entretien individuel devant un jury (en visioconférence)

## PROGRAMME DE PROFESSIONNALISATION DU PERSONNEL DES ORGANISMES DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE ASSURANT LA FONCTION DE REFERENT MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE

### ❖ Compétence 3 : ECHANGER DANS UNE LANGUE ETRANGERE ET DANS UN CONTEXTE INTERCULTUREL

#### Module : C3.1 - Communiquer en anglais dans le contexte d'un projet de mobilité

##### Préambule

Le parcours de professionnalisation concernant l'acquisition de cette compétence clé est constituée de deux modules. Le 1er module est laissé en libre accès à tous les stagiaires inscrits à l'un des modules du dispositif.

##### Public concerné

Personnel qui intervient sur la définition et/ou la mise en œuvre de projets de mobilité européenne et internationale pour les apprentis et post-apprentis, disposant des prérequis décrits ci-après

##### Intervenant(s)

Professionnel(s) qualifié(s) ayant une bonne maîtrise de l'anglais appliqué à la gestion de la mobilité pour les apprenants de l'EFP et ou de l'ENSUP, et notamment du vocabulaire spécifique à la mobilité européenne ou internationale et aux dispositifs européens de l'EFP et de l'ENSUP

##### Prérequis

- Disposer au minimum d'un niveau B1 en anglais

##### Objectifs du module

- Comprendre les points essentiels du projet de mobilité européenne ou internationale du partenaire et son contexte institutionnel à l'écrit et à l'oral
- Comprendre les besoins exprimés par le partenaire à l'écrit et à l'oral
- Présenter son projet de mobilité européenne ou internationale et son contexte institutionnel et être en capacité d'expliquer ses besoins à l'écrit

**Durée du module :** 2h

##### Modalités de mise en œuvre du module

2h en distanciel asynchrone (en autonomie, « DA »)

##### Contenus

Le module se compose de 2 séances :

**Séance 1 (1h / DA) :** Comprendre les points essentiels du projet de mobilité et son contexte institutionnel (OF, système de formation professionnelle) et comprendre les besoins exprimés par le partenaire à l'écrit et à l'oral

**Séance 2 (1h / DA) :** Présenter son projet de mobilité européenne ou internationale et son contexte institutionnel (CFA, système de formation professionnelle) et expliquer ses besoins à l'écrit

##### Modalités d'animation du module

Ecoute de fichiers audio, exercices en ligne, travail rédactionnel et quiz en ligne

##### Modalités de validation de la compétence

Le contenu de ce module ne fait l'objet d'aucune validation.

## PROGRAMME DE PROFESSIONNALISATION DU PERSONNEL DES ORGANISMES DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE ASSURANT LA FONCTION DE REFERENT MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE

### ❖ **Compétence 3 : ECHANGER DANS UNE LANGUE ETRANGERE ET DANS UN CONTEXTE INTERCULTUREL**

#### **Module : C3.2 - Communiquer efficacement avec les partenaires européens**

##### **Préambule**

Le parcours de professionnalisation concernant l'acquisition de cette compétence clé est constituée de deux modules.

##### **Public concerné**

Personnel qui intervient sur la définition et/ou la mise en œuvre de projets de mobilité européenne et internationale pour les apprentis et post-apprentis, disposant des prérequis décrits ci-après

##### **Intervenant(s)**

Professionnel(s) qualifié(s) ayant une bonne maîtrise de l'anglais appliqué à la gestion de la mobilité pour les apprenants de l'EFP et ou de l'ENSUP, et notamment du vocabulaire spécifique à la mobilité européenne ou internationale et aux dispositifs européens de l'EFP et de l'ENSUP

##### **Prérequis**

- Connaître le fonctionnement de la formation professionnelle en France et en particulier du système d'apprentissage
- Disposer de compétences interculturelles

##### **Objectifs du module**

- Se familiariser avec le contexte institutionnel de l'apprentissage dans les autres pays européens
- Être en capacité de qualifier un partenaire et de pérenniser son partenariat
- Préparer et mettre en œuvre un projet de mobilité en tenant compte de la dimension interculturelle

##### **Durée du module : 5h**

##### **Modalités de mise en œuvre du module**

1h en distanciel asynchrone (en autonomie, « DA ») et 3h30 en distanciel synchrone (visioconférence, « DS »)

##### **Contenus**

Le module se compose d'un temps d'introduction (30 min - DS) suivie de 3 séances

**Séance 1 (1h30 / DS) :** Initier et pérenniser des partenariats de qualité (posture et outils)

**Séance 2 (1h / DA) :** Concevoir et organiser une visite préparatoire dans le pays d'accueil

**Séance 3 (2h / DS) :** Comprendre l'environnement du partenaire pour communiquer au mieux avec lui

##### **Modalités d'animation du module**

Approche méthodologique, mise en situation à travers des exemples et quiz en ligne

##### **Modalités de validation de la compétence**

En cours de définition

## PROGRAMME DE PROFESSIONNALISATION DU PERSONNEL DES ORGANISMES DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE ASSURANT LA FONCTION DE REFERENT MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE

### ❖ **Compétence 4 : METTRE EN COHERENCE LE PROJET DE MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE AVEC LE PARCOURS DE FORMATION**

#### **Module C4.1 - Définir les modalités pédagogiques de la mobilité européenne ou internationale**

##### **Préambule**

Le parcours de professionnalisation concernant l'acquisition de cette compétence clé est constituée de trois modules

##### **Public concerné**

Personnel qui intervient sur la définition et/ou la mise en œuvre de projets de mobilité européenne et internationale pour les apprentis et post-apprentis

##### **Intervenant(s)**

Professionnel(s) qualifié(s) ayant une expérience significative dans la mise en œuvre de projets de mobilité pour les apprenants de l'EFP et/ou de l'ENSUP et une bonne maîtrise de la gestion de projets, appliquée au contexte international

##### **Prérequis**

- Être familier avec les parcours de formation proposés par son établissement et les modalités certificatives afférentes

##### **Objectifs du module**

- Identifier et décoder les différentes typologies de référentiels
- Intégrer le projet de mobilité européenne ou internationale dans le parcours de formation suivi par le bénéficiaire
- Formuler de manière explicite les résultats attendus à l'issue de la mobilité européenne ou internationale
- Caractériser les spécificités de l'environnement professionnel et pédagogique du pays d'envoi ou du pays d'accueil

**Durée du module :** 12h30

##### **Modalités de mise en œuvre du module**

6h en présentiel (P), 5h en distanciel asynchrone (en autonomie, « DA ») et 1h30 en distanciel synchrone (visioconférence, « DS »)

##### **Contenus**

Le module se compose d'un temps d'introduction (30 min - DS) suivi de 5 séances :

**Séance 1 (1h / DA) :** S'acculturer aux référentiels de formation des parcours ouverts à la mobilité au sein de son établissement

**Séance 2 (2h / DA) :** Identifier et décoder les différentes typologies de référentiels

**Séance 3 (2h / DA) :** Formuler de manière explicite les résultats attendus à l'issue de la mobilité européenne ou internationale

**Séance 4 (1h30 / DS) :** Intégrer le projet de mobilité européenne ou internationale dans le parcours de formation suivi par le bénéficiaire de la mobilité

**Séance 5 (6h / P) :** Formaliser le projet pédagogique au regard des spécificités de l'organisme d'envoi et d'accueil

##### **Modalités d'animation du module**

Approche méthodologique, mise en situation à travers des exemples, des échanges de pratiques et quiz en ligne

##### **Modalités de validation de la compétence**

Rédaction d'un écrit (dossier professionnel de 10 à 15 pages) et entretien individuel devant un jury (en visioconférence)

## PROGRAMME DE PROFESSIONNALISATION DU PERSONNEL DES ORGANISMES DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE ASSURANT LA FONCTION DE REFERENT MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE

### ❖ **Compétence 4 : METTRE EN COHERENCE LE PROJET DE MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE AVEC LE PARCOURS DE FORMATION**

#### **Module : C4.2 - Mobiliser les dispositifs adéquats de description, de valorisation et de reconnaissance des acquis d'apprentissage, en lien avec la mobilité européenne ou internationale**

##### **Préambule**

Le parcours de professionnalisation concernant l'acquisition de cette compétence clé est constituée de trois modules

##### **Public concerné**

Personnel qui intervient sur la définition et/ou la mise en œuvre de projets de mobilité européenne et internationale pour les apprentis et post-apprentis

##### **Intervenant(s)**

Professionnel(s) qualifié(s) ayant une expérience significative dans la mise en œuvre de projets de mobilité pour les apprenants de l'EFP et une bonne maîtrise de la gestion de projets, appliquée au contexte international

##### **Prérequis**

- Connaître les principes de l'évaluation des acquis d'apprentissage et le vocabulaire associé

##### **Objectifs du module**

- Identifier les dispositifs et/ou outils de description, valorisation ou reconnaissance des acquis d'apprentissage
- Repérer le ou les dispositifs les plus adaptés en fonction des caractéristiques d'un projet de mobilité européenne ou internationale
- Ajuster les objectifs de formation au contexte pédagogique et professionnel des différents pays d'accueil

**Durée du module :** 2h

##### **Modalités de mise en œuvre du module**

30 min en distanciel asynchrone (en autonomie, « DA ») et 1h30 en distanciel synchrone (visioconférence, « DS »)

##### **Contenus**

Le module se compose de 2 séances :

**Séance 1 (0h30 / DA) :** Mobiliser les instruments de valorisation et de reconnaissance de la mobilité européenne ou internationale

**Séance 2 (1h30 / DS) :** Identifier les rôles respectifs des acteurs de la mobilité européenne ou internationale

##### **Modalités d'animation du module**

Approche méthodologique, échanges interactifs, mise en situation à travers des exemples et quiz en ligne

##### **Modalités de validation de la compétence**

Rédaction d'un écrit (dossier professionnel de 10 à 15 pages) et entretien individuel devant un jury (en visioconférence)

## PROGRAMME DE PROFESSIONNALISATION DU PERSONNEL DES ORGANISMES DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE ASSURANT LA FONCTION DE REFERENT MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE

### ❖ **Compétence 4 : METTRE EN COHERENCE LE PROJET DE MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE AVEC LE PARCOURS DE FORMATION**

#### **Module : C4.3 - Les spécificités des mobilités dans l'enseignement supérieur**

##### **Préambule**

Le parcours de professionnalisation concernant l'acquisition de cette compétence clé est constituée de trois modules. La participation à ce troisième module est optionnelle.

##### **Public concerné**

Personnel qui intervient sur la définition et/ou la mise en œuvre de projets de mobilité européenne et internationale pour les apprentis de l'enseignement supérieur et post-apprentis

##### **Intervenant(s)**

Professionnel(s) qualifié(s) ayant une expérience significative dans la mise en œuvre de projets de mobilité pour les apprenants de l'ENSUP et une bonne maîtrise de la gestion de projets, appliquée au contexte international

##### **Prérequis**

- Avoir mené au moins un projet de mobilité à destination d'apprentis engagés dans un parcours de formation de niveau 5 ou + (CEC). Ou prévoir d'en mettre un en place dans les prochains mois.

##### **Objectifs du module**

- Identifier les dispositifs et/ou outils de description, valorisation ou reconnaissance des acquis d'apprentissage spécifiques à ce secteur éducatif
- Connaître les éléments à prendre en compte pour mettre en place un projet de mobilité à des fins d'études

##### **Durée du module : 3h**

##### **Modalités de mise en œuvre du module**

3h en distanciel synchrone (visioconférence, « DS »)

##### **Contenus**

Le module se compose de 2 séances :

**Séance 1 (1h30 / DS) :** Définir et mettre en œuvre les modalités de validation & de reconnaissance des acquis d'apprentissage

**Séance 2 (1h30 / DS) :** Mettre en œuvre des mobilités à des fins d'études

##### **Modalités d'animation du module**

Approche méthodologique, mise en situation à travers un cas pratique

##### **Modalités de validation de la compétence**

Rédaction d'un écrit (dossier professionnel de 10 à 15 pages) et entretien individuel devant un jury (en visioconférence)

## PROGRAMME DE PROFESSIONNALISATION DU PERSONNEL DES ORGANISMES DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE ASSURANT LA FONCTION DE REFERENT MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE

### ❖ **Compétence 5 : COMMUNIQUER ET PARTICIPER ACTIVEMENT A LA VALORISATION D'UNE ACTION DE MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE**

#### **Module : C5.1 - Communiquer efficacement et contribuer à la mise en œuvre des actions de valorisation du projet de mobilité européenne ou internationale**

##### **Préambule**

Le parcours de professionnalisation concernant l'acquisition de cette compétence clé est constituée d'un seul module

##### **Public concerné**

Personnel qui intervient sur la définition et/ou la mise en œuvre de projets de mobilité européenne et internationale pour les apprentis et post-apprentis

##### **Intervenant(s)**

Professionnel(s) qualifié(s) ayant une expérience significative dans la mise en œuvre de projets de mobilité pour les apprenants de l'EFP et/ou de l'ENSUP et une bonne maîtrise des outils de communication

##### **Prérequis**

- Être informé de la politique de communication de l'établissement, et/ou du réseau le cas échéant

##### **Objectifs du module**

- Contribuer à la mise en œuvre des actions de valorisation du projet de mobilité européenne ou internationale
- Communiquer efficacement auprès des différentes parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de projet de mobilité européenne ou internationale

##### **Durée du module : 8h30**

##### **Modalités de mise en œuvre du module**

6h30 en présentiel (P) et 2h en distanciel synchrone (visioconférence, « DS »)

##### **Contenus**

Le module se compose d'un temps d'introduction (30 min - DS), et 3 séances :

**Séance 1 (1h30 / DS) :** Identifier et utiliser les éléments clés pour élaborer un plan de communication

**Séance 2 (2h30 / P) :** Construire un argumentaire pour convaincre les différentes parties prenantes au projet de mobilité

**Séance 3 (4h / P) :** Mobiliser des techniques de prise de parole pour communiquer efficacement à l'oral

##### **Modalités d'animation du module**

Approche méthodologique, mise en situation à travers un cas pratique et jeux de rôle

##### **Modalités de validation de la compétence**

Questions à choix multiples et questions ouvertes à partir d'exemples de situation